

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/19 A 20 H 00

L'an deux mil dix neuf, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de ST PIERRE D'ENTREMONT (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Paul, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du conseil municipal : 16/03/2019

Présents : Jean-Paul PETIT - Frédéric CALVAIRE - Patrice SAULE - Daniel MOLLARD - Catherine VARVAT - Cédric VILLARD - Marc GAUTIER - Ludovic VINCENT - Sylvène ALLARD - Mme Catherine AUGER - Pascal SERVAIS - François DEL LITTO

Excusés : Fabienne BACCONNIER - Kevin O'ROURKE - Hélène MUSOLESI (pouvoir donné à Sylvène ALLARD)

Quorum atteint (12 présents et 1 pouvoir)

Secrétaire de séance : Mme Catherine AUGER

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 16/01/19.

Puis le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Jean-Paul PETIT, Maire de St Pierre d'Entremont Isère, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTATION DES RESULTATS BUDGETAIRES 2018 ET PREPARATION BUDGET 2019

Le conseil municipal prend note des résultats budgétaires sur l'exercice 2018 pour le budget général (+ 248 986 € 12), le budget annexe "Eau et Assainissement" (+ 4937.72 €) et le budget annexe "Locaux Professionnels" (- 116 544.33 €).

Puis M. le Maire passe en revue avec le conseil la liste des projets d'investissement susceptibles d'être inscrits au budget 2019, et notamment les projets déjà en cours :

- Terminer la réhabilitation de l'ancienne mairie, dont le trottoir avec accès handicapés
- Lancer l'aménagement de la place du bourg
- Travaux de voirie à Saint Philibert
- Achat d'une étrave
- Aménagement des parkings au Planolet
- Projet de maison médicale dans le bâtiment "La Chartreuse" (à côté de la mairie)
- Jeux extérieurs au pré de ville (le bourg) et à Saint Philibert
- Continuer les travaux d'assainissement (col du Cucheron notamment)...

DELIBERATIONS

BUDGET / FINANCES – Budget 2019 / subvention bibliothèque

M. le Maire fait part du dossier de demande de subvention déposé par l'association Bibliothèque au titre de l'année 2019.

Il rappelle notamment que, compte-tenu des services rendus par l'association sur la commune, il est proposé depuis 2012 d'allouer une subvention calculée sur la base d'1 Euro par habitant.

M. le Maire précise également qu'à titre exceptionnel, il est proposé de verser une somme supplémentaire afin d'aider l'association dans le fonctionnement et la maintenance informatique de la bibliothèque. La somme proposée serait de 289 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EST D'ACCORD** pour allouer une subvention calculée selon les conditions évoquées ci-dessus ;
- **PREND NOTE** que la population légale au 1^{er} janvier 2016 en vigueur depuis le 1er janvier 2019 est de 578 habitants sur la commune de St Pierre d'Entremont Isère ;
- **AUTORISE** le Maire à établir le mandatement correspondant qui sera imputé à l'article 6574 du budget, soit :

ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE
MAISON INTERCOMMUNALE - 73670 ST PIERRE D'ENTREMONT **867.00 €**

Vote Pour : 13 (dont 1 pouvoir) Contre : 0 Abstentions : 0

BUDGET / FINANCES – Aménagement parking station du Planolet / Demande de subvention dans le cadre du CPAI

M. le Maire informe les membres du conseil qu'il y a la possibilité de bénéficier d'une subvention dans le cadre des contrats de performance des Alpes de l'Isère (CPAI) de Chartreuse pour les opérations relevant du domaine du tourisme.

M. le Maire explique ensuite que le projet d'aménagement du parking principal de la station de ski du Planolet pourrait bénéficier de ce contrat. Il demande donc l'autorisation du conseil municipal pour déposer un dossier de demande de subvention en ce sens.

Le montant de l'opération prévisionnel s'élèverait à 28 000.00 € HT (soit 33 600.00 € TTC)

Après avoir pris connaissance du contenu du dossier et du montant estimé de l'opération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère, dans le cadre du CPAI ;
- **DONNE TOUT POUVOIR** à M. le Maire concernant cette opération.

Vote Pour : 13 (dont 1 pouvoir) Contre : 0 Abstentions : 0

BUDGET / FINANCES – Réhabilitation Ancienne Mairie / Avenant n° 3 marché maîtrise d'œuvre

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre un avenant dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne mairie.

M. le Maire précise que le montant de cet avenant est estimé à 8 837.70 € HT et il demande l'approbation par le conseil municipal de ce dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** le chiffrage de l'APD pour un montant de **683 722.49 € HT** et l'avenant n°3 du marché de MO entérinant ce montant pour une somme de **8 837.70 € HT, soit 10 605.24 € TTC** ;
- **PREND NOTE** que le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre est donc de **77 944.36 € HT, soit 93 533.23 € TTC** ;
- **CONFERE** tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'avenant correspondant ainsi que toutes les pièces contractuelles relatives à ce dossier.

Vote Pour : 13 (dont 1 pouvoir) Contre : 0 Abstentions : 0

BUDGET / FINANCES – Convention relative aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de St Pierre d'Entremont Savoie / Avenant n° 1

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir le budget accordé aux enseignants par les deux communes de Saint Pierre d'Entremont (Isère et Savoie) pour les dépenses de fonctionnement de l'école.

M. le Maire précise que le montant de dépenses autorisé proposé serait de 75 euros par enfant et par an pour les dépenses de fonctionnement courantes et un budget exceptionnel d'un montant maximum de 1 000 € par an, sur présentation de projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention relative aux dépenses de fonctionnement de l'école, tel que décrit ci-dessus ;
- **CONFERE** tout pouvoir à M. le Maire pour signer l'avenant correspondant ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Vote Pour : 13 (dont 1 pouvoir) Contre : 0 Abstentions : 0

INFORMATIONS DU MAIRE

Avancement dossier PLUIH :

Avant de prendre la décision le 24/04/19 en réunion de conseil sur l'approbation du projet de PLUIH, il y a lieu d'organiser plusieurs réunions de travail avec les membres de la commission urbanisme. Plusieurs dates sont fixées à ce titre.

QUESTIONS DIVERSES

Plan d'adressage :

Mme ALLARD rend compte de l'avancement de ce dossier, en partenariat avec la poste.

Convention répartition des dépenses d'investissement pour la station d'épuration du Buis :

M. le Maire rappelle les termes de la convention actuelle, et notamment les taux de répartition des dépenses de fonctionnement entre la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie et la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère. Une discussion est actuellement en cours entre les deux communes concernant la prise en charge par chacune des dépenses d'investissement.

Feu d'artifice du 13/07/19 :

Cette année c'est la commune de Saint Pierre d'Entremont Isère qui s'occupe du feu d'artifice et de la sono. Mme ALLARD va contacter les entreprises, sachant que l'association du Sou des Ecoles est d'accord pour s'occuper de la buvette.

Fin de séance à 21 H 45.